



DEPARTEMENT DU GARD
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 21 juillet 2022, 18 heures

Nombre de membres en exercice : 30

Membres présents : ANGELI Laurette, COMPAN Pierre, FAIDHERBE Lucas, VALGALIER Régis, WELLER Marc.

Membres absents excusés : DURAND Martine, MACHECOURT Valérie, JUTTEAU Françoise, LAFOUX Jean, PALLIER Ghislain, AARAB Lméké, FOUGAIROLLE Michel, JAHANT Guy, MEERT Jacques, REILHAN Patrick, BURDIN Jean, CANARD Bruno, AARAB Lméké, VIGNE Alexandre, BOURDIN Patrick, CRUVEILLER Fabien, JEAN Lionel, CONDOMINES Robert, CUENOT Jean-Louis, CLAVEL Christian, JAHANT Guy, BORDARIER Bernard.

Membres absents : ZUCCONI Jean-Pierre, FOUGAIROLLE Michel

Membres remplacés :

Procuration : Mr LAFOUX Jean donne procuration à Mr COMPAN Pierre -Mme JUTEAU Françoise donne procuration à Mr FAIDHERBE Lucas.

Membres ayant participé au vote :

Date de convocation : 07 juillet 2022

Date d'affichage : 07 juillet 2022

L'an DEUX MILLE VINGT ET DEUX, le jeudi 21 juillet à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CEVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Cazilhac, en session ordinaire, sous la présidence de monsieur COMPAN Pierre.

Secrétaire de séance : monsieur VALGALIER Régis

Objet : Comité Syndical – Quorum non atteint

Le Président ouvre la séance à 18 h 20

Il expose que les délégués présents pour la réunion étant en nombre insuffisant, le quorum n'est pas atteint, la séance ne peut être tenue. De nouvelles convocations seront envoyées très prochainement aux délégués.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 01/08/2022

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture
le~~04 AOUT 2022~~..... et de la publication le~~04 AOUT 2022~~.....

Le Président,

